

**Francis Desplas, président de la CCA : 2006-2012**

## **Coup de sifflet final ou l'heure du bilan**



*Francis Desplas récompensé par l'AFCAM au Sénat*

En novembre 2012 lors des nouvelles élections du comité directeur de la FFR XIII, Francis Desplas, président de la CCA ne briguera pas un second mandat après avoir été brillamment élu en 2008. Il est donc temps de revenir sur ces dernières années pour évaluer le terrain parcouru dans le domaine de l'arbitrage, un domaine souvent méconnu ou ignoré mais pourtant vital pour tout sport qui se respecte. Lorsque F. Desplas prend le relais de la CCA suite à la démission de son prédécesseur en 2006, de nombreuses actions semblent urgentes et nécessaires pour réorganiser la gestion du corps arbitral. Le nouveau président restructure l'arbitrage treiziste en mettant en place un plan d'action ayant quatre objectifs majeurs :

- mettre en place une gestion plus performante et rigoureuse du corps arbitral
- accroître les effectifs des arbitres dans chaque comité/ligue
- améliorer la qualité de l'arbitrage au niveau régional, national et international
- collaborer avec les homologues britanniques qui gèrent Super League et Championship

### **Une réorganisation de A à Z**

Gérer un groupe aussi grand et varié que celui du corps arbitral demande patience, humilité et persévérance mais aussi une organisation rigoureuse dont le but est, pour ses membres, d'acquiescer le niveau de préparation adéquat pour affronter une compétition exigeante. En France, le rugby à XIII a pour vocation de devenir plus professionnel et médiatisé voire mondialisé, ce défi ne pourra commencer à être relevé que par une approche méthodique pour progresser. F. Desplas a commencé par mettre en place un planning de travail sur l'année reposant sur un budget prévisionnel, par désigner une commission centrale de l'arbitrage (CCA) avec des rôles bien déterminés pour chacun, par créer un annuaire du corps arbitral, par instaurer un programme de stage à différents niveaux et des séances de travail au contenu précis par comité/ligue pour que les arbitres se concentrent sur les points importants à travailler de manière systématique au plan régional et national.

Dans plusieurs domaines, de nouvelles initiatives ont vu le jour. Un dialogue a été instauré avec les entraîneurs des équipes en Elite pour permettre une meilleure compréhension mutuelle et créer un climat de confiance et de respect réciproques. Les responsables régionaux ont été encouragés à rendre visite aux clubs pour les sensibiliser au rôle de l'arbitre et à établir une meilleure compréhension entre les joueurs et l'arbitre. De même, les arbitres en Elite, catégories 1 & 2 ont dû prendre l'habitude de visionner individuellement les DVD envoyés par les clubs afin d'analyser leurs prestations leur permettant ainsi de progresser. L'arbitre d'aujourd'hui étant assimilé à un athlète de par les exigences du rugby moderne, la forme physique du corps arbitral a aussi fait l'objet d'un suivi lors de stages avec notamment le test Cooper (couvrir la plus grande distance en 10 minutes). La formation de jeunes arbitres et de femmes arbitres a été aussi un domaine important mais devra être poursuivie de façon plus vigoureuse dans le futur les résultats actuels étant encore trop timides chez les féminines. Enfin sous l'impulsion de F. Desplas et de son collègue D. Ségura (Pyrénées), nouveau président de l'Amicale nationale des arbitres de rugby à XIII (ANAR 13), association créée en 1980 dont un des buts est de réunir les anciens et les actifs et leur entourage, cette Amicale a pu reprendre des couleurs grâce à une nouvelle direction de ses activités. Aussi chaque année, l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) récompense plusieurs de nos arbitres pour leur sérieux et leur prestation exemplaires, signe d'une reconnaissance du chemin parcouru et de la tâche accomplie. Cette année à Paris, T. Blanchys (Tarn) et P. Benausse (Aude) ont été récompensés par l'AFCAM. De même, le ministère de la jeunesse et des sports reconnaît le travail fourni par le président de la CCA et son équipe en publiant chaque année les noms des quatre arbitres treizistes de haut niveau : Thierry Alibert (Super League), Thomas Blanchys, Mohammed Drizza, José Pereira. Enfin cette année, le président de la CCA s'est vu attribuer la médaille d'argent de la FFR XIII pour le travail accompli au service de notre sport.

### **Des effectifs en progression**

Lors de ses prises de fonction en 2006, il y avait 65 licences d'arbitres au niveau national, six ans plus tard les effectifs sont passés à 170, ceci grâce en partie à l'action de nombreux responsables régionaux de l'arbitrage qui ont fait un bon travail en recrutant des jeunes et des passionnés d'arbitrage. Au niveau des jeunes arbitres aspirants, une formule qui permet à un treiziste de jouer tout en arbitrant, les effectifs ont augmenté pour atteindre les 80 licences avec comme résultat l'intégration dans le corps arbitral à titre permanent de Cyril Vergnes (Tarn) et Fabien Nicaud (Aquitaine) qui maintenant sont des arbitres confirmés. Pour faire progresser les effectifs et renforcer l'attrait de l'arbitrage, il faudrait que chaque club fournisse automatiquement un arbitre comme cela se fait dans d'autres sports et depuis peu dans le comité d'Aquitaine. Le travail sur le recrutement doit rester la priorité pour pouvoir compter sur un effectif large qui permette une certaine émulation entre ses membres pour tirer encore plus le groupe vers le haut. L'évolution positive des effectifs de joueurs sur le plan national exige par la même une progression des effectifs des membres du corps arbitral.

## **Un homme tout terrain**

Pour prendre le pouls de tous les acteurs de la grande famille treiziste et pour définir les grands axes d'une action, il est indispensable d'être là où l'action se passe. Ainsi F. Desplas a pris sa tâche à bras le corps en ne faisant pas économie de son temps et de son énergie. Au tout début de sa nomination, il a rendu visite à son homologue anglais pour mieux comprendre le fonctionnement du corps arbitral anglo-saxon mais a aussi tenu à jeter un œil au traditionnel Magic week-end anglais. Non seulement a-t-il été présent au cours de ses six dernières années lors de nombreux matchs de championnat ou de coupe pour soutenir les arbitres et juges de touche mais aussi lors de matchs plus en vue à Perpignan et Toulouse comme ceux moins médiatiques. Sa présence assidue a été bien appréciée aux réunions du comité directeur et du bureau exécutif comme au cours des stages du corps arbitral sans oublier son implication lors des nombreuses séances vidéo avec les arbitres Elite donnant lieu à des discussions visant à mettre en place un suivi rigoureux de la prestation des directeurs de jeu français. On l'a aussi vu représenter l'arbitrage aux remises de récompense de l'AFCAM mais aussi lors des rencontres avec les entraîneurs. F. Desplas a su établir un dialogue direct, franc et honnête avec tous les acteurs de notre discipline afin d'encourager une communication efficace et optimale entre tous. Il a été le destinataire infatigable de milliers de messages électroniques auxquels il a donné l'attention qui se devait, privilégiant ainsi un autre terrain déterminant pour faire avancer la cause de l'arbitrage treiziste. De même, en tant que président sortant, il aura aussi bien rempli les fonctions de secrétaire, gestionnaire, comptable, technicien, équipementier, coordonnateur, organisateur, chronométreur, agent de liaison et des relations publiques, MC, standardiste, instructeur, responsable de l'événementiel, pédagogue, responsable de la communication et du ministère des pleurs... Enfin la cerise sur le gâteau aura été, sur un plan plus personnel, la fondation du club de Péchabou XIII, le club de son lieu de résidence dans la banlieue de Toulouse.

## **Toilettage et harmonisation des textes**

L'application des règles internationales et les faire respecter est un des principaux devoirs du directeur de jeu. A cela s'ajoute le suivi des consignes arbitrales rédigées chaque année, des directives des instances internationales et de tout autre protocole à appliquer émanant d'instances en France et à l'étranger. Aussi surprenant que cela puisse paraître, il n'était pas aisé de se procurer ces textes, d'en avoir une traduction fiable, récente et à jour et il n'existait aucune base de données facile d'accès qui regroupait tous ces textes. Il était primordial que les arbitres français parlent d'une seule et même voix sans aucune dissonance avec leurs homologues anglophones. Ainsi en 2007, les règles internationales ont été traduites en suivant le modèle du texte anglophone et de nombreux textes règlementaires importants ont été depuis traduits par la CCA, une harmonisation des protocoles et des consignes avec le Rugby League a été mise en place, de nouveaux contacts ont été établis avec des responsables britanniques, australiens et néo-zélandais. Enfin, un site propre à la CCA a été ouvert en 2010 qui permet à tout arbitre ou treiziste d'accéder à cette importante base de données et de s'informer sur tout texte de référence

mais aussi sur de nombreux aspects de l'arbitrage, ainsi par exemple toutes les désignations du week-end sont-elles désormais diffusées sur le site.

De même, afin d'harmoniser l'arbitrage un DVD a été conçu sur la gestuelle du directeur de jeu et des juges de touche et une nouvelle feuille de match plus pratique et cohérente a été introduite. Le rôle de chacun a été bien défini avec l'élaboration de fiches techniques sur les devoirs et responsabilités de l'arbitre du centre, du juge de touche, de l'arbitre suppléant, du juge d'en-but, de l'arbitre-vidéo, du responsable des remplacements, du chronométreur et du quatrième arbitre.

### **Deux nouvelles percées : XIII fauteuil et internationalisation**

Deux domaines dans lesquels des aspects innovants sont apparus sont le développement du rugby à XIII fauteuil et une internationalisation accrue de l'arbitrage.

En premier lieu, avec l'accord signé en 2011 entre Handi Sport et la FFR XIII, le rugby à XIII a vu l'essor formidable de cette autre version de la discipline treiziste, le rugby à XIII fauteuil, pratique soutenue par le président de la CCA. Ce dernier a pu mettre en place aux côtés d'André Janzac une politique de formation d'arbitres à même de diriger de telles rencontres. Olivier Dumeaux est devenu un des fervents directeurs de jeu de cette discipline qui est amenée à se développer encore plus et va désormais compter deux poules.

Au niveau international, Thierry Alibert a continué à faire son chemin en Super League et grâce au soutien de F. Desplas et aux discussions avec son homologue du corps arbitral anglais, notre représentant français outre-Manche a pu participer avec José Pereira à la Coupe du Monde de 2008 aux antipodes. Thierry Alibert a aussi été désigné pour arbitrer des matchs du tournoi des 4 nations, la finale de la world Cup challenge sans oublier des matchs qualificatifs du championnat anglais. En 2010, il a été élu deuxième meilleur arbitre de la Super League par la presse britannique.

Grâce à la participation de Perpignan à la compétition en Super League et jusqu'en 2011 de Toulouse en Championship, quelques échanges d'arbitres ont eu lieu entre la France et la Grande-Bretagne et un dialogue constructif s'est installé entre le président de la CCA et son homologue britannique, Stuart Cummings ainsi que le responsable des juges de touche anglais, Tony Brown. Ce dernier a accordé sa confiance à J. Pereira, Philippe Milan, Cyril Vergnes, T. Blanchys (tous les quatre du Tarn) et Max Maurel (Pyrénées) qui ont pu évoluer comme juges de touche dans diverses compétitions anglaises (Super League ou Championship). La coopération avec les homologues anglais a permis une harmonisation des textes et des interprétations des règles entre les deux pays. Cette coopération doit s'accroître pour permettre à notre discipline d'évoluer encore plus dans un contexte qui par définition ne peut être que de plus en plus mondialisé donc international.

Preuve que la CCA continue son ouverture sur l'international, prochainement, un arbitre néerlandais de rugby à XIII viendra participer au stage des arbitres Elite pour mettre ses connaissances à jour dans le domaine de l'arbitrage.

En revanche au niveau des instances internationales, il serait essentiel que la RLIF, la Fédération Internationale (ex International Board) reprenne un rôle moteur en mettant en place un système de désignation d'arbitres neutres lors de rencontres internationales. De plus, sous l'égide de la RLIF la reprise d'un dialogue entre responsables de l'arbitrage des nations treizistes faciliterait l'harmonisation de certaines interprétations de règles. Car, faute de communication entre nations treizistes et de par l'inaction de la RLIF, l'interprétation de certaines règles du jeu a donné lieu à diverses controverses lors de quelques-unes des rencontres internationales du fait d'approches divergentes entre l'hémisphère nord et sud. L'approche de la Coupe du Monde en octobre/novembre 2013 en Europe rend impératif la reprise de ce dialogue entre nations treizistes.

### **Les défis de demain**

La plupart des responsables des commissions de notre discipline sont des bénévoles, travailleurs acharnés ne comptant pas les heures, treizistes dévoués corps et âme. Cependant, les défis du sport d'aujourd'hui reposent sur professionnalisme, médiatisation et internationalisation. Si notre discipline veut continuer à évoluer positivement, il faut que des structures adaptées et appropriées soient mises en place pour aller dans ce sens, afin que les futurs responsables du corps arbitral comme les autres dirigeants de la Fédération puissent agir à long terme car le volontariat bien que louable n'est pas une solution crédible dans le nouveau contexte sportif actuel. Il est donc indispensable à court ou à moyen terme que la personne responsable du corps arbitral devienne membre à plein temps de l'équipe du staff professionnel de la FFR XIII qui sera chargée de gérer un petit groupe d'arbitres Elite au statut initialement semi-professionnel. En effet, si notre discipline a la ferme intention de jouer dans la cour des grands, il faudra qu'elle y mette les moyens pour que ses ambitions deviennent réalisables. Le niveau et l'avenir du XIII en France en dépendent.

*Août 2012*

*La rédaction du site de la CCA*